

RCS : TOULOUSE

Code greffe : 3102

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de TOULOUSE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2017 B 03598

Numéro SIREN : 831 802 806

Nom ou dénomination : A.E.P. FORMATION

Ce dépôt a été enregistré le 03/09/2020 sous le numéro de dépôt B2020/018755

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE
.....
TOULOUSE

Date : 03/09/2020

DEPOT DES COMPTES ANNUELS

n° de dépôt : **B2020/018755**
n° de gestion : **2017B03598**
n° SIREN : **831 802 806 RCS Toulouse**

Le greffier du Tribunal de Commerce de Toulouse certifie avoir procédé le 03/09/2020 à un dépôt annexé au dossier du registre du commerce et des sociétés de la société :

A.E.P. FORMATION - Sté par actions simplifiée
5 Rue du Néouvielle 31130 FLOURENS France

date de clôture : 31/12/2019

Ce dépôt comprend les documents comptables prévus par la législation en vigueur.

Concernant les événements RCS suivants :
DCA

Pièce : Documents comptables prévus par la législation en vigueur



AB|G-3102/T-DEPOT-
ACTE/I-2436827

20-18755

①

BILAN SIMPLIFIÉ

N° 2033-A-SD 2020

Désignation de l'entreprise <u>SAS A.E.P FORMATION</u>				Néant ☐ *				
Adresse de l'entreprise <u>8 rue Theron de Montauge 31200 TOULOUSE</u>								
SIREN <u>8 3 1 8 0 2 8 0 6</u>								
Durée de l'exercice en nombre de mois* <u>1 2</u>				Durée de l'exercice précédent* <u>1 6</u>				
				Exercice N clos le <u>3 1 1 2 0 1 9</u>				
ACTIF				Brut 1	Amortissements-Provisions 2	Net 3		
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010		012			
		Autres *	014	7 390	016	6 187		
	Immobilisations corporelles *		028	53 592	030	12 207		
	Immobilisations financières * (1)		040	6 305	042			
	Total I (5)		044	67 287	048	18 393		
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052			
		Marchandises *	060		062			
		Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *	068	19 184	070	19 184		
		Autres* (3)	072	7 528	074	7 528		
		Valeurs mobilières de placement	080	15	082	15		
		Disponibilités	084	1 939	086	1 939		
		Charges constatées d'avance*	092	120	094	120		
Total II		096	28 786	098	28 786			
Total général (I + II)				110	96 074	112	18 393	77 680
PASSIF						Exercice N I	NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel*			120	20 000			
	Écarts de réévaluation			124				
	Réserve légale			126				
	Réserves réglementées*			130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <u>131</u>)			132				
	Report à nouveau			134	(56 875)			
	Résultat de l'exercice			136	(103 125)			
	Provisions réglementées			140				
	Total I	142	(140 000)					
Provisions pour risques et charges			Total II	154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées			156	91 262			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			164	332			
	Fournisseurs et comptes rattachés*			166	33 563			
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N <u>169</u>)			172	60 381			
	Produits constatés d'avance			174				
Total III	176	217 681						
Total général (I + II + III)				180	77 680			
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4) Dont dettes à plus d'un an	195				
	(2) Dont créances à plus d'un an	197	(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice*	182	1 790			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199	Prix de vente hors T V A des immobilisations cédées au cours de l'exercice*	184	22 207			
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n°2033-NOT								

Caroline Carbon
Le 12/01/2021

Formulaire obligatoire (article 302 septies
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise SAS A. E. P FORMATION

Néant ☐ *

A — RÉSULTAT COMPTABLE

Formulaire déposé
au titre de l'IR

018

Exercice N clos le
3 1 2 2 0 1 9

PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*		209		210	
	Production vendue	Biens	215		214	
		Services*	217		218	124 644
	Production stockée*	(Variation du stock en produits intermédiaires produits finis et en cours de production)				222
	Production immobilisée*				224	
	Subventions d'exploitation reçues				226	
	Autres produits				230	2 155
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)				232	126 798

CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises* (y compris droits de douane)				234	
	Variation de stock (marchandises)*				236	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)				238	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*				240	
	Autres charges externes*	(dont crédit bail - mobilier - immobilier)				242 119 938
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)				243 244 1 163
	Rémunérations du personnel*				250	66 424
	Charges sociales (cf renvoi 380)				252	21 484
	Dotations aux amortissements*				254	8 862
	Dotations aux provisions				256	
	Autres charges	dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger*	259		262	
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260			
	Total des charges d'exploitation (II)				264	217 871

I - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					270	(91 073)
Produits financiers (III)	280	34	Charges financières (V)		294	1 460
Produits exceptionnels (IV)					290	22 217
Charges exceptionnelles (VI)		dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	347		300	32 844
		dont amortissements exceptionnels de 25% des Constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	348			
Impôts sur les bénéfices* (VII)					306	

2 - BÉNÉFICES OU PERTES Produits (I+III+IV) — Charges (II+V+VI+VII)					310	(103 125)
---	--	--	--	--	-----	-----------

B — RÉSULTAT FISCAL		Reporter le bénéfice comptable col 1, le déficit comptable col 2	312		314	103 125
----------------------------	--	--	-----	--	-----	---------

Rémunérations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*		316			
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C G I) et autres amortissements non déductibles		318			
	Provisions non déductibles*		322			
	Impôts et taxes non déductibles* (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)		324			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option			(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))	249	251
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		998			
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime		999			

Deductions	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997	
	Entreprises nouvelles (44 sexes)	986		ZFU-TE (44 octies et octies A)	987	342
	Reprise d'entreprises en difficulté (44 sexes)	981		JEI (44 sexes A)	989	
	ZRD (44 terdecies)	127		ZRR (44 quindécies)	138	
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991		Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undécies)	990	
	ZFANG (44 quaterdecies)	345		Investissements outre-mer	344	
	Bassins urbains à dynamiser - BUD (art. 44 sexdecies)	992		Zone de développement prioritaire (44 septdecies)	993	
	Créanc report en arrière du déficit	346		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies)	655	350
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies A)	643		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies B)	645	
	Deduction exceptionnelle (Art 39 decies C)	647		Deduction exceptionnelle (Art 39 decies D)	648	
	Deduction exceptionnelle simulateur de conduite	641				

RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS					Bénéfices col 1 Déficit col 2	352		354	103 125
--	--	--	--	--	----------------------------------	-----	--	-----	---------

Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière *				356				
	Déficits antérieurs reportables *	56 875		dont imputés sur le résultat				360	

RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS					Bénéfices col 1 Déficit col 2	370		372	103 125
---	--	--	--	--	----------------------------------	-----	--	-----	---------

Règles & Méthodes Comptables

SAS A.E.P FORMATION

Période du 01/01/19 au 31/12/19
Edition du 30/06/20

Les comptes annuels ont été établis conformément aux règles comptables françaises suivant les prescriptions du règlement N°2014-03 du 05/06/2014 relatif au plan comptable général, modifié par les règlements n°2015-06 du 23/11/2015 et n°2016-07 du 04/11/2016.

Le bilan de l'exercice présente un total de **77 680 €**

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total produits de **149 050 €**

et un total de charges de **252 175 €**, dégageant ainsi un résultat de **(103 125) €**.

L'exercice considéré débute le **01/01/19** et finit le **31/12/19**, il a une durée de **12** mois

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires). Concernant les pièces détachées, la valorisation est au prix moyen unitaire pondéré.

Les pièces en cours de production ont été évaluées au prix moyen unitaire pondéré et réintégrées dans le stock.

Les en-cours de main-d'œuvre ont été évalués à 45 % du prix de vente.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Pour la provision des pièces détachées, la notion de stock mort et dormant a été retenue.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu. Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

A.E.P. FORMATION
Société par Actions Simplifiée
au capital de 20.000 Euros
Siège social : 5, rue de Néouvielle
31130 FLOURENS
831 802 806 R.C.S. TOULOUSE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 29 JUIN 2020

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019

DEUXIEME RESOLUTION

L'Assemblée Générale approuve la proposition du Président et après avoir constaté que les comptes font apparaître une perte de - 103.125,45 euros, décide de l'affecter de la manière suivante :

Perte de l'exercice - 103.125,45 euros

- Au compte « Report à nouveau » - 103.125,45 euros

Total.....- 103.125,45 euros - 103.125,45 euros

Compte tenu de cette affectation, les capitaux propres s'élèvent à :

- Capital social..... 20.000,00 euros

- Report à nouveau..... - 160.000,34 euros

Total égal au montant des capitaux propres..... - 140.000,34 euros

L'Assemblée Générale constate que les résultats de l'exercice ne permettent pas de reconstituer les capitaux propres de la Société, lesquels demeurent en conséquence inférieurs à la moitié du capital social.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucun dividende n'a été distribué depuis la constitution de la Société.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 29 juin 2020

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président

